

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 42 (1934)

Heft: 9

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Samariterbund = Alliance Suisse des Samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

livé dans son village de Lurengo, à 1350 mètres d'altitude, les légumes qui auraient attiré l'attention de tous les visiteurs d'une exposition agricole. On y trouvait beaucoup de pommes de terre de 420 grammes et de raves de 310 grammes, et puis, surtout, la qualité en était égale, sinon supérieure aux produits de la plaine». Des renseignements du même genre nous parviennent du Valais; toutes les espèces y ont réussi, notamment les épinards, les bettes, la salade, les oignons et, aux endroits abrités, les haricots et les pois. Bien des gens y ont pu faire de la choucroute ou conserver des choux et des bettes-raves en cave ou dans des silos. Voilà de quoi inspirer confiance. Mais comment organiser la culture de ces légumes, demanderez-vous? Depuis quelques temps la Société suisse de cul-

ture alpestre (Schweizerischer Alpwirtschaftlicher Verein), à Signau (Berne), qui a entrepris, voici plusieurs années déjà, de venir en aide aux paysans de la montagne, remet gratuitement des semences aux intéressés.

Chaque envoi de semences est accompagné d'une liste des plantes et des semences, contenant tout ce qu'il faut savoir à leur sujet. Vous feriez grand plaisir au bureau à qui vous vous êtes adressés en lui faisant connaître, au bout de l'année, le résultat de vos expériences. Mettez-vous donc bravement à l'œuvre, le printemps venu. Votre jardin potager sera certainement une bénédiction pour votre famille. Rien ne vous empêchera d'y cultiver aussi quelques fleurs qui, épanouies, apporteront une note de gaieté dans les chambres de vos chalets.

Schweizerischer Samariterbund - Alliance Suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Wir bitten unsere Sektionen, die Abrechnungen möglichst bald nach beendigtem Verkauf vornehmen zu wollen und die bezüglichen Beträge auf das Postcheckkonto No. Vb 1400, Samariterwoche des Schweizerischen Roten Kreuzes, Zentralstelle Olten, einzubezahlen und die Rückseite des Einzahlungsscheines genau auszufüllen.

Die Versendung des nicht verkauften Materials soll *sofort* nach der Verkaufaktion erfolgen und zwar nur an das Verbandssekretariat des Schweizerischen Samariterbundes, Obere Hardegg No. 9, Olten.

Nous prions nos sections de bien vouloir faire le décompte de la vente aussitôt que possible et de verser le montant respectif à notre compte de chèques postaux Vb 1400, Semaine des Samaritains de la Croix-Rouge Suisse, Office central à Olten.

Le matériel invendu est à retourner *immédiatement* après la vente et uniquement au Secrétariat général de l'Alliance Suisse des Samaritains, Obere Hardegg 9, Olten.

Remise de la Médaille Henri Dunant.

Les propositions pour l'attribution de Médaille Henri Dunant lors de l'assemblée des délégués en 1935 à Montreux, doivent parvenir au secrétariat général avant le 1^{er} novembre 1934, ainsi que l'exige le règlement. Les formulaires à remplir peuvent être demandés au secrétariat dès maintenant.

Nous attirons l'attention des comités de nos sections spécialement sur les décisions prises par le Comité central, publiées à la page 67 de notre rapport de gestion, exercice 1932, et dans celui de 1933, page 48.

Après le 1^{er} novembre 1934, aucune demande ne sera prise en considération pour la remise de la médaille en 1935.

Abgabe der Henri-Dunant-Medaille.

Anträge für die Abgabe der Henri-Dunant-Medaille anlässlich der ordentlichen Abgeordnetenversammlung von 1935 in Montreux sind laut Reglement vor dem 1. November 1934 an das Verbandssekretariat einzureichen. Antragsformulare können jederzeit von uns bezogen werden.

Wir machen unsere Sektionsvorstände besonders auf die grundsätzlichen Beschlüsse des Zentralvorstandes aufmerksam, die in unserem Tätigkeitsbericht pro 1932, Seite 68, und in jenem pro 1933, Seite 48, bekanntgegeben wurden.

Nach dem 1. November 1934 eingehende Anträge können für die Erledigung pro 1935 nicht mehr berücksichtigt werden.

Cours de moniteurs-samaritains à Bienne.

Du 27 octobre au 25 novembre 1934 (cinq fois de suite samedi après-midi et dimanche toute la journée) un cours de moniteurs-samaritains aura lieu à Bienne pour des candidats-moniteurs de langue française. Toutes communications ultérieures seront adressées par circulaire directement aux intéressés.

Les sociétés de samaritains qui ont besoin de moniteurs voudront bien annoncer leurs participants au secrétariat avant le 5 octobre. Seuls les candidats possédant les connaissances nécessaires et les talents pédagogiques indispensables doivent être annoncés. En règle générale, une section n'aura droit qu'à une seule place dans le cours. Les candidats doivent répéter préalablement les connaissances déjà acquises et subiront un examen d'entrée. C'est du résultat de cet examen que dépendra leur admission au cours de moniteurs. Le cours aura lieu d'après les prescriptions sur les cours de moniteurs, règlements qui sont en possession de tous les comités.

A la demande d'inscription doit être jointe une déclaration signée par le candidat, par laquelle celui-ci s'engage à fonctionner trois ans au moins comme moniteur, ainsi que la finance de frs. 10.— pour chaque participant, à verser à notre compte de chèques postaux Vb 169 (Secrétariat général de l'Alliance Suisse des Samaritains, Olten).

Des inscriptions en retard ne pourront être prises en considération.

Repetitionskurse für Hilfslehrer.

Zufolge der vielen Anmeldungen für diese Kurse, sehen wir uns aus organisatorischen und finanziellen Gründen gezwungen, diesen Herbst nur einen Teil dieser Tagungen durchzuführen, dafür aber einige Kurse gleich anfangs 1935 zu veranstalten. Vorläufig sind folgende Tagungsorte und Daten festgesetzt worden: *Thun* 30. September, *Olten* 7. Oktober, *Zürich* 21. Oktober, *Pfäffikon* (Schwyz) 28. Oktober, *St. Gallen* 4. November.

Für 1935 sind Kurse in Aussicht genommen für Biel, Brugg und Basel und vielleicht noch Langenthal. Bestimmte Mitteilungen folgen später.

Da die Teilnehmerzahl pro Kurs auf 30—35 beschränkt ist, ersuchen wir unsere Sektionen dringend, es möchten nur jene Hilfslehrer und -lehrerinnen für die Herbstkurse angemeldet werden, die diesen Winter den praktischen Teil eines Samariterkurses zu leiten haben. Die übrigen möchten sich bis nach Neujahr gedulden.

Die definitiven Anmeldungen sollen jeweils bis spätestens zehn Tage vor dem betreffenden Kurse an das Verbandssekretariat erfolgen. Nur die angemeldeten Teilnehmer haben Anspruch auf Rückvergütung der Hälfte der Billettkosten III. Klasse und auf das Mittagessen (ohne Getränke).

Es wird folgendes Programm durchgearbeitet werden nach der «Anleitung zur Improvisation von Transportmitteln» von D. Hummel (erhältlich nur beim Zentralsekretariat des Schweiz. Roten Kreuzes in Bern, Preis Fr. 2.—): Tragring (Fig. 18), Tragknebel (Fig. 21), Tragliegetuch (Fig. 37—42), Tragen mit Stuhl (Fig. 26), Bahnenrahmen (Fig. 44), Tragsitztuch (Fig. 22—25), Sackbahre (Fig. 45) und Skibahre (Fig. 54). Wir ersuchen die Hilfslehrerinnen und Hilfslehrer, schon vorher diese Sachen eingehend studieren und auch ausführen zu wollen, damit alle gut vorbereitet in den Kurs kommen und damit so erspriessliche Resultate erreicht werden können.

Cours de répétition pour moniteurs et monitrices.

Le cours pour la Suisse romande aura lieu à Neuchâtel le dimanche, 14 octobre 1934. Les inscriptions définitives doivent parvenir à notre secrétariat jusqu'au 4 octobre au plus tard. Seuls les participants annoncés auront droit au remboursement de la moitié du prix de billet III^e classe et au dîner (sans boissons).

Il sera traité le programme suivant selon le *Manuel d'improvisations* de Hummel (en vente uniquement auprès du secrétariat central de la Croix-Rouge suisse à Berne; prix frs. 2.—): Torchette (fig. 18), garrot de porteur (fig. 21), transport en couvertures (fig. 37—42), sièges à porteurs (fig. 26), brancards (fig. 44), sac de portage (fig. 22—25), brancard à sac (fig. 45), traîneau à skis d'après Pontelli (fig. 54). Nous prions les moniteurs et monitrices de bien vouloir étudier à fond les improvisations indiquées et les exécuter, afin que tous les participants soient bien préparés dans le but d'atteindre de bons résultats par ce cours.